

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE

NOM	Ecole Publique « La Gâtinelle »	DATE DE LA REUNION
COMMUNE	LA CHAPELLE ST LAURENT	22 novembre 2021

Participants

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Raphaël Sourisseau Florent Verrier Adeline Dujour Pauline Morisset Camille Vigneron	Président(e) - Tatesausse Sylvie Enseignants - Audrey Marolleau - Stéphane Thapon - Annabelle Rambaud - Baptiste Debarre - Inspecteur EN (excusé)	Marie Gauvry (adjointe affaires scolaires) Mr Rousseau (adjoint bâtiment) (excusé)	Mr Benoist DDEN

Secrétaire de séance : Audrey Marolleau et Pauline Morisset
Tour de table pour se présenter, rappel de l'ordre du jour

Ordre du jour

1. Fonctionnement du conseil d'école et résultats
2. Présentation et vote du règlement intérieur et charte de la laïcité
3. Utilisation des moyens de l'école (personnel, effectifs, organisation, Rased, APC)
4. Actions pédagogiques, éducatives, sportives et culturelles
5. Sécurité (exercices incendie, PPMS, travaux)
6. Remerciement des travaux extérieurs de l'école et suite des travaux dans l'école (préau).

Présentation des différents membres du conseil d'école et de Mr Benoist, DDEN(Délégué départemental de l'éducation nationale)

1. Fonctionnement du conseil d'école et résultats

La directrice rappelle que le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, qu'il est composé du directeur de l'école (président), de 2 élus, des professeurs d'école, des représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, d'un DDEN(Délégué départemental de l'éducation nationale) et de l'inspecteur. D'autres personnes peuvent être présentes à titre consultatif. Les parents suppléants peuvent être présents mais ne peuvent participer au vote sauf si le titulaire est absent. Il est élu pour une année et se réunit une fois par trimestre.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur :

- Adopte le projet d'école et est associé à son élaboration (donne son avis, formule des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'école) L'ancien s'arrêtait initialement en 2021 mais avec la covid, il y a eu une réactualisation des actions avec ajout d'une ou 2 actions.
- Vote le règlement intérieur de l'école
- Etablit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

Mr Benoist explique que les DDEN sont nommés par le directeur académique et sont membres de droit du conseil d'école et indépendant. Il est en charge de la sécurité dans les écoles et des droits de regards de la péri scolarité et de la restauration. Il assure un rôle de médiateur entre enseignants, parents et la municipalité.

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

Les élections se sont déroulées le vendredi 8 octobre 2021. Le bureau de vote a été ouvert de 8h50 à 13h30.

Les résultats sont les suivants :

Les parents titulaires sont Mr Sourisseau Raphaël, Mr Verrier Florent, Mme Adeline Dujour, Mme Vigneron Camille et deux parents suppléants : Mme Morisset Pauline et Mr Aubrtit Thomas

Le pourcentage de suffrages exprimés s'élève à 40% (135 inscrits : 54 votants avec 4 nuls) Ceci est peu, certains courriers sont revenus trop tard. Dans les autres écoles, le taux peut atteindre 70%.

Compte-rendu du CE : proposition de l'envoyer par mail à tous les parents en plus du site de l'école

2. Règlement intérieur

La directrice distribue le règlement intérieur 2021/2022 à chaque personne présente.

Le règlement intérieur de l'école est établi avec le règlement départemental comme support auquel s'ajoutent des éléments spécifiques à l'école. Parmi les changements notables :

l'obligation d'assiduité dès la rentrée quelque soit le niveau scolaire. Les demi-journées d'absences sont remontées à l'inspection académique

l'interdiction de sirop dans les bouteilles pouvant être amenées par les CE et les CM.

Apporter un bonbon pour chaque enfant plutôt qu'une poche de bonbon pour les anniversaires.

Le conseil d'école vote et approuve le règlement intérieur.

Il sera donné à chaque parent avec demande de retour signé et sera accompagné par la charte de la laïcité. Celle-ci est expliquée à partir des CE et des CM mais abordé aussi avec les petits. Les valeurs de la république sont affichées à l'entrée de l'école avec le drapeau. La directrice remercie la municipalité pour la mise en place de la plaque avec la devise de la République et du drapeau tricolore apposés sur la façade du hall d'entrée

3. Utilisation des moyens de l'école

Personnel

Marina Brosseau enseigne aux élèves de TPS PS MS et est accompagnée de l' Atsem Marylène Belliard. La directrice, Sylvie Tatesausse enseigne aux CE1-CE2 avec Anaïs Grolleau qui prend en charge la classe le lundi lors la décharge de direction de Mme Tatesausse. Anaïs Grolleau remplace Annabelle Pineau, qui est en congé maternité.

Audrey Marolleau enseigne aux élèves de GS-CP-CE1 et est accompagnée de l' Atsem Catherine Maguis.

Baptiste Debarre et Annabelle Rambaud enseignent aux élèves de CM1-CM2.

L'école dispose de Stéphane Thapon, enseignant remplaçant rattaché à l'école qui aide à l'encadrement d'enfants quand il n'a pas de remplacement.

Patricia Hay, enseignante ressource pour les élèves allophones intervient 2 demi-journées par semaine pour aider les élèves allophones à entrer dans la lecture, adapte ses exigences en fonction de chaque enfant.

Anne-Marie Papin, AESH pour un élève de CP sur le temps scolaire. Concernant le temps de cantine, l'aide d'une AESH serait nécessaire ; une convention avec la mairie doit être réalisée. Marie Gauvrit s'en chargera.

La directrice annonce que l'école n'a pas obtenu de service civique cette année, ni d'intervenante en anglais. Elle rappelle que si quelqu'un connaît une personne majeure sans emploi qu'elle peut postuler en tant que service civique à l'école de La Gâtinelle en se faisant connaître à l'inspection de Bressuire.

Proposition des parents : Diffuser l'information de recherche d'un service civique pour l'école par le biais de facebook.

Effectifs et répartition des élèves

L'équipe enseignante fait respecter le protocole sanitaire demandé dans le contexte du Covid19. Les parents ne sont plus autorisés à rentrer dans l'école. Les élèves de cycle 2 (à partir du CP) portent le masque toute la journée ainsi que tout le personnel de l'école. Ils se lavent très régulièrement les mains avec du savon ou du désinfectant. Chaque classe a son espace de récréation pour éviter les brassages des classes.

Accueil de nouvelles familles en PS GS CP CM2.

Effectif : 95 élèves répartis de la façon suivante :

14 PS / 8 MS	Soit 22 T PS MS avec Mme Brosseau puis 26 en janvier avec l'arrivée de 4 TPS
12 GS / 11 CP	soit 23 élèves avec Mme Marolleau
10 CE1 / 20 CE2	soit 30 élèves avec Mme Tatesausse
10 CM1/ 10 CM2	soit 20 élèves avec Mme Rambaud et Mr Debarre

Soit 95 élèves puis 99 en janvier.

L'école et son organisation

Les horaires

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis

Accueil : 8h50, début de la classe : 9h00 sortie : 12h00

13h20, début de la classe : 13h30 sortie 16h30

Pour les enfants ne déjeunant pas à la cantine, l'accueil se fait donc à 13h20.

De 12h à 13h20, les enfants sont placés sous la responsabilité du personnel municipal. Une employée municipale surveille les élèves qui vont aux toilettes pendant qu'une autre met les élèves en rang avec l'Atsem Marylène Belliard

Le temps de cantine a de nouveau lieu à la salle des fêtes depuis la rentrée de septembre 2021. Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble, pas de brassage entre les classes.

Les conseils des maîtres, conseils de cycle

Les enseignantes se regroupent en conseil des maîtres tous les lundis de 16h30 à 17h30.

La réussite de tous

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

La priorité de l'équipe enseignante est la réussite de tous les élèves. Plusieurs demandes d'aide au RASED ont été réalisées dès le début de l'année.

Mr Romaric Lange, maître E spécialisé dans le domaine pédagogique vient à l'école le lundi et vendredi. Il intervient sur des petits groupes, soit de manière régulière, soit de manière ponctuelle.

La psychologue scolaire Mme Solange Abran aide à monter les dossiers Gevasco, réalise des bilans et est sollicitable à la demande des parents à son cabinet de Cerizay.

Mme Isabelle Léonard, maîtresse G spécialisée dans le domaine relationnel peut aussi intervenir.

Décloisonnement : Marina Brosseau prend en charge le groupe des CE1 tous les jours de 13h30 à 14h30. L'Atsem Marylène Belliard étant en arrêt est remplacée par Séverine Lapouille. Celle-ci travaillant à la cantine prend son temps de déjeuner de 13h30 à 14h. Le decloisonnement ne se fait donc pour le moment que de 14h05 à 14h30.

Les activités pédagogiques complémentaires

Les APC ont lieu les mardis ou jeudis de 16h30 à 17h sur proposition de l'enseignante.

4. Actions pédagogiques éducatives, sportives et culturelles

• Classe dehors

Les élèves de PS-MS font « classe dehors » à la vallée verte tous les mardis matins. Les enfants sont bien équipés en fonction de la météo. Ils découvrent le monde du vivant et sont en relation avec la nature, ils peuvent la toucher, la sentir, l'observer au rythme des saisons.

Les élèves de Ce1 Ce2 font aussi « classe dehors » le vendredi après-midi à la vallée verte ou au jardin. Ils réalisent des activités de mathématiques, de français, de sciences, de sport à la vallée verte. Ils découvrent le monde du vivant en observant l'évolution du jardin et réinvestissent les apprentissages du projet passé « Les mystères du sol ».

• Axes du projet d'école 2020 2021

La directrice redit les actions prévues de l'année 2021 2022

Développer les liaisons inter-degrés et inter-cycles : Les CM préparent des ateliers sportifs pour les plus jeunes et les arbitrent

Permettre à l'élève de devenir un apprenant en lui permettant de jouer pour apprendre : Temps de jeux de société dans les classes

Responsabiliser les élèves : Elire des délégués de classe

Développer les compétences psycho sociales : Travail autour de l'égalité filles garçons et autour des émotions par petits groupes

Initier des actions et des projets internes à l'école : Développer des actions sportives en lien avec les JO de 2024 à Paris, Développer la coopération en EPS, la coopération, le tutorat entre élèves

Renforcer les interactions et la coopération avec la maison de retraite : Savoir comment on vivait autrefois, leurs souvenirs d'école, des récréations...

Impliquer les familles afin de favoriser la mise en œuvre d'une co-éducation : Ecole ouverte sur toute la semaine des maternelles. Portes ouvertes de l'école pour inscription de futurs élèves le vendredi 15 avril. Coéducation avec le projet de circonscription Edusanté

Projets de classe pour l'année 2021-2022

Thème de l'année : le bien être à l'école

- **Arts et culture :**

Spectacles

Les élèves vont aller voir les spectacles proposés par l'Agglo2B. Le tarif est de 3€50 par élève et est payé par l'APE que l'équipe enseignante remercie). Le transport est pris en charge par l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

spectacle CE "les zatipiks" le mardi 15 mars à 14h30 à Moncoutant avec un atelier de médiation gratuit le jeudi 10 mars de 11h45 avec 30 élèves et 2 acc

Spectacle CM "et puis on a sauté" le jeudi 7 avril à 10h à Bressuire avec un atelier de médiation le mardi 5 avril de 10h à 11h45 avec 20 élèves et 2 acc

Spectacle PS-MS et GS-CP "Grrr" le mardi 14 décembre à 10h à la salle Bel-Air à Moncoutant : **22** élèves + 3 acc. Et **23** élèves + 3 acc.

Vendredi 14 janvier : spectacle autour des émotions avec Mr Leclerc pour toute l'école

Projet musique :

Les élèves de ps ms gs cp ce vont bénéficier de séances musique avec Sandrine Mouchard sur le thème des émotions.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ces 15 heures payées par la commune. Les séances débuteront le jeudi 3 février de 14h45 à 16h30.

Concours photo

Les élèves de CM ont participé au concours photo sur le thème du « reflet » organisé par la commune de la Chapelle st Laurent.

- **Explorer le monde**

Projet majeur intitulé « Edusanté » autour des différentes thématiques (Ecrans, santé, alimentation, sommeil, hygiène, apprendre à porter secours).

Le projet sera monté en fonction des besoins de chaque école. Des interventions auront lieu dans les classes après avoir cibler les besoins. Ce projet fait partie intégrante de la co-éducation avec les parents. L'école communiquera plus sur le projet dès que les actions seront finalisées.

Projet sur les énergies renouvelables pour la classe des CM : 3 demi-journées d'intervention avec l'association Bêta Pi, en lien avec le sieds

Concours calcul mental CE CM

Les élèves de CE et de CM sont inscrits sur ce projet régional. Ils s'entraîneront à partir du 29 novembre sur les tablettes

- **Formation de la personne et du citoyen**

Correspondance scolaire

Les élèves de CE poursuivent la correspondance scolaire avec l'école de Séréna au Burkina Faso.

Délégués de classe

Des élections de délégués de classe pour les élèves de CE et de CM ont eu lieu avec un taux

important de candidats. Les élèves ont voté et élu un élève de chaque niveau dans chaque classe. Ils se retrouveront chaque premier lundi de chaque mois avec la directrice pour échanger et proposer des améliorations au niveau des récréations, du climat scolaire, des projets....

Journée nationale du harcèlement scolaire

Les élèves de CE et CM ont échangé sur ce qu'est le harcèlement, les formes du harcèlement, les conséquences et savoir que faire si l'on est victime ou observateur d'un harcèlement.

Signature de la charte d'engagement des écoles Phare1

Mise en place du programme Phare dans l'école, programme de prévention du harcèlement entre les élèves, le bien être des enfants étant central.

Journée de la Laïcité du 9 décembre

Les classes de cycle 2 et 3 mettent l'accent sur les valeurs et les symboles de la République .

Ils s'interrogeront sur la charte de la Laïcité le 9 décembre, sur le respect des différences en s'appuyant sur des lectures d'albums

- **SPORT :**

PISCINE : A partir de la GS, les élèves suivent un cycle natation à la piscine de Moncutant. Des parents ont suivi la formation piscine afin de pouvoir accompagner les classes. Les élèves de CE ont eu leur cycle piscine durant la première période. La classe de CM va débiter son cycle piscine le jeudi matin (10h 10h40 dans l'eau) et les GS CP iront en période 4. Un MNS aide maintenant à l'encadrement et un parcours évolutif est proposé sur les séances.

Toute l'école est affiliée à l'Usep et chaque classe participera à deux rencontres départementales USEP dans l'année.

Prêt de matériel de la circo de Bressuire (château, kinball), du comité départemental (panneaux sécurité routière, matériel et vélos)

Participation à la journée Nationale du sport à l'école le 23 septembre dernier>.

Les élèves de CM participeront à l'action Usep départementale « Tchoukball » et « Athlé, ça se vit »

Les GS CP CE : participeront à l'action « Usep Athlon » et feront de nouveau un cycle « sécurité routière » qui sera suivi de l'action Usep départementale « le P'tit tour Usep ».

Les PS MS participeront aux actions départementales « Au printemps des maternelles » et à « la maternelle entre en jeu »

Les classes de CE et CM auront cette année un cycle jeux collectifs : handball pour les CE avec un intervenant en janvier et rugby pour les CM

Semaine olympique et paralympique du 1 au 6 février

Intervention d'une professeure agréée de YOGA pour les CE, les 12 /19 /26 novembre, 3 décembre puis 4 et 11 mars

Camp usep en fin d'année pour les cycles 2 et 3 les 15,16 et 17 juin : aller au domaine des sablières à côté de Pescalis en vélo et y camper 2 nuits.

5. Sécurité

Sonnette

L'école applique les règles définies par la circulaire du 29 juillet 2016. L'établissement est donc fermé de 9h10 à 12h puis de 13h30 à 16h30. Les parents qui souhaitent venir à l'école durant le temps scolaire

doivent sonner et une Atsem vient ouvrir la porte du hall.

Exercices incendie

3 exercices incendie sont proposés dans l'année. Ils ont pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie. Le premier exercice s'est bien passé et les élèves sont habitués. Les représentants évoquent l'absence d'alarme et de détecteurs de fumée dans les préfabriqués. La directrice doit se renseigner à ce sujet et faire remonter les besoins à la mairie.

Exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Le PPMS attentat intrusion est un « plan ». Il est destiné à l'école et aux forces de sécurité qui devraient intervenir en cas d'attentat, d'intrusion malveillante ou de toute autre forme d'attaque menaçant directement ou indirectement la sécurité des personnes présentes sur le site.

Deux possibilités : s'enfermer ou s'échapper

S'enfermer :

La directrice prévient Marina Brosseau par portable ou inversement et les autres classes juxtaposées de vive voix. Tous les volets de l'école se baissent et les portes se ferment à clé.

Les élèves de la classe de CE se sont protégés en se mettant sous les tables (gros effectif 30 élèves), ceux de la classe de CM dans le préfa se sont rassemblés le long du mur. Les élèves de la classe de GS CP se réfugient dans la petite classe du bas.

Les élèves de maternelle se cachent dans les toilettes.

L'exercice s'est déroulé dans le plus grand calme et de manière silencieuse.

S'échapper : Les élèves du bâtiment s'échappent classe par classe vers la baie vitrée de la classe de GS CP. Les élèves de la classe maternelle s'échappent par la porte de la bibliothèque.

Tous les élèves se rejoignent à la salle omnisport.

Un autre PPMS existe, celui face aux risques majeurs. Pour notre école, il peut s'agir d'un accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses ou d'un événement climatique comme une tempête. Dans ce cas, les élèves sont confinés dans leur classe.

Trois exercices PPMS seront effectués pendant l'année scolaire.

Nous avons réalisé le premier exercice PPMS attentat intrusion le 1^{er} octobre à 14h45. L'équipement de volets roulants électriques dans les classes de GS/CP et de CM permet de se renfermer rapidement.

Cela reste plus compliqué pour la classe de CE qui perd du temps à fermer manuellement les 3 volets roulants des fenêtres et de la porte principale. La directrice demande à nouveau à la municipalité quand ces travaux seront effectués.

Les moyens de prévention se font par téléphone portable mais le dispositif a ses limites (appareils pas à portée de main et en silencieux notamment). Dans d'autres écoles, les enseignants sont équipés de talkies-walkies ou de signaux lumineux. Les mesures appliquées sont propres à chaque école. Les représentants s'interrogent sur l'absence d'accompagnement. Le représentant DDEN doit se renseigner si l'on peut avoir une personne ressource sur ce sujet.

6. Relooking de l'école

L'équipe d'enseignants et les représentants de parents d'élèves remercient la municipalité pour l'embellissement de l'école publique "La Gâtinelle" qui permet une meilleure visibilité de l'école. La signalétique a aussi été réalisée par les entreprises Mimault et Impression créative.

La porte d'entrée a été changée et les volets roulants ont été ajoutés aux fenêtres du bâtiment de la bibliothèque. Les murs ont été repeints par l'entreprise Mousset de la Chapelle St Laurent. La toiture en ébrite a été remplacée par un bac acier.

La directrice demande à nouveau une boîte aux lettres car celle du 34 a été condamnée. A revoir avec la mairie.

Le projet d'embellissement n'est pas terminé car il en reste à restaurer le préau de l'extérieur. Cela

sera à revoir avec des artistes pour un projet de fresques ou de « graffs » par exemple en incluant les enfants de l'école à ce projet.

7. Questions diverses

Il a été demandé aux DDEN (147 DDEN pour environ 300 écoles publiques) de visiter toutes les écoles par secteur afin d'établir une enquête sur l'état des écoles sur tout le département. Une visite sera donc à programmer, probablement en Janvier 2022.

Il avait été évoqué l'intervention de médiateurs extérieurs qui devaient venir travailler autour de la cantine. Où en sont les démarches ? Comment amorcer et enclencher les travaux ? Réponse : faire une demande formulée auprès Claude Duffeteau, responsable des intervenants de la réserve citoyenne. La demande est à faire par la municipalité mais les représentants du conseil d'école proposent conjointement d'aider à la rédaction du courrier. Nécessité de reprendre les différents constats fait lors des derniers conseils. Proposition d'un « audit » par une personne extérieure pour faire un état des lieux avec comme perspective d'engager des pistes d'accompagnement et des groupes de réflexions.

Pas de nouvelles réunions « commission cantine » programmées mais travail sur l'alimentation à finaliser. Une seule réunion l'année dernière mais pas de suites données. Possibilité de communiquer les adresses mails de parents par exemple pour travailler autour de la communication entre le personnel de la cantine et les parents d'élève.

Avant de faire la demande, motiver une « commission cantine » avec l'école privée pour mettre ce point à l'ordre du jour. Si possible la commission est à faire avant la fin d'année. La directrice doit fournir les noms des membres de la commission cantine afin de lancer les invitations. Le courrier sera préparé en amont afin d'étayer l'ordre du jour et d'avancer au mieux les démarches.

Date présumée le 7 Décembre à ...

Fait à La Chapelle St Laurent,

le 22 novembre 2021

La présidente du conseil d'école

La secrétaire du conseil d'école

Sylvie Tatesausse

Audrey Marolleau et Pauline Morisset